

# COMMUNE DE SAINT LAURENT LES TOURS

## Compte-rendu du Conseil Municipal

Mardi 7 juin 2016 à 18h15

-----

**Présents :** Mr Pascal Lagarrigue – Maire

Mmes Christiane Labrousse, Stéphanie Roussies et Mrs Maurice Eyzat, Julien Boris adjoints

Mme Isabelle Tersou

Mrs Firmin Ferrandery, Laurent Raffy, Willy Tchaghtchougha

**Excusés représentés :** Mme Delphine Audoin par Mme Christiane Labrousse

Mme Nathalie Brunet par Mme Isabelle Tersou

Mme Muriel Cazard par Mr Willy Tchaghtchougha

Mme Patricia Lamagat par Mr Pascal Lagarrigue

Mme Sonia Soulhol par Mme Stéphanie Roussies

Mr Daniel Mack par Mr Julien Boris

Secrétaire de séance : Mme Isabelle Tersou

Ordre du jour :

- Approbation des comptes-rendus des conseils municipaux des 16 mars et 13 avril 2016
- CAUVALDOR :
  - Compétence A.D.S. (Administration du Droit des Sols) à compter du 1er juin 2016
  - Représentant de la commune à désigner pour la commission "environnement"
- Projet d'arrêté de périmètre proposé par Madame la Préfète du Lot
- Création d'un poste de rédacteur principal 1ère classe au 1/07/2016
- Travaux : dissimulation des réseaux avenue Jean Lurçat
- Lotissement les Prés de Lascol : points à préciser au règlement
- Désignation d'un avocat et autorisation à donner à Monsieur le Maire pour ester en justice suite à la demande de la commune de contester le bien-fondé d'un titre de recette émis sur son budget annexe de l'assainissement par la commune de St-Céré
- Travaux des commissions
- Informations diverses

### • 1. APPROBATION DES COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX DES 16 MARS et 13 AVRIL 2016

Les comptes-rendus des 16 mars et 13 avril 2016 sont approuvés à l'unanimité.

### • 2. CAUVALDOR

- *Compétence A.D.S. (Administration du Droit des Sols) à compter du 1er juin 2016*  
M. le Maire rappelle à l'assemblée que notre commune a conclu le 01/07/2015, une convention avec le S.M.P.V.D. (Syndicat Mixte du Pays de la Vallée de la Dordogne) afin qu'il prenne en charge l'instruction des demandes de permis de construire, suite au désengagement de l'Etat. Le S.M.P.V.D. a résilié en date du 31/05/2016 cette convention le liant à notre commune ; CAUVALDOR reprend désormais cette compétence et nous propose une nouvelle convention arrêtant les modalités de fonctionnement et de financement du service A.D.S.. Il convient donc que la commune délibère pour accepter ce transfert de compétence du S.M.P.V.D. à CAUVALDOR.

→ **Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.**

- *Représentant de la commune à désigner pour la commission "environnement"*  
Un membre du conseil municipal doit être désigné afin de représenter la commune au niveau de la commission « environnement » du pôle de St-Céré.  
Mme Tersou Isabelle se porte volontaire.

- Entrées au parc aqua-récréatif de Gramat  
Des invitations sont offertes de nouveau cette année par CAUVALDOR, pour l'entrée au parc aqua-récréatif de Gramat. Les entrées seront remises uniquement aux personnes qui s'engagent à aller au parc.

- **3. PROJET D'ARRÊTÉ DE PÉRIMÈTRE PROPOSÉ PAR MME LA PRÉFÈTE DU LOT**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (C.D.C.I.), réunie le 30 mai dernier à Cahors, a connu plusieurs rebondissements concernant notre communauté de communes et son éventuel rapprochement avec la communauté de communes Cère et Dordogne et la commune nouvelle du Pays de Sousceyrac.

De leur côté, nos voisins corréziens, lors de leur dernière C.D.C.I. ont décidé de respecter les frontières départementales, annulant ainsi tout projet de rapprochement de leur territoire avec la communauté de communes Cère et Dordogne.

L'amendement proposé par M. Gilles Liébus, président de CAUVALDOR, visant à intégrer la communauté de communes Cère et Dordogne et la commune nouvelle du Pays de Sousceyrac à notre communauté de communes CAUVALDOR a été rejeté.

La proposition de la Préfète du Lot visant ensuite à rapprocher Cère et Dordogne fut également rejetée.

Aucun regroupement n'ayant pu se concrétiser démocratiquement, de plus la loi ne permettant pas à la communauté de communes Cère et Dordogne de rester isolée, Mme la Préfète du Lot a suggéré un grand CAUVALDOR avec tout le nord du département passant outre l'avis de la C.D.C.I.

- **4. CRÉATION D'UN POSTE DE RÉDACTEUR PRINCIPAL 1<sup>ère</sup> CLASSE au 01/07/2016**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant.

Il informe qu'une possibilité est offerte actuellement à un agent de la commune de changer de grade.

En effet, suite à l'avis favorable de la commission administrative paritaire du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (C.D.G.F.P.T.) du Lot, après inscription sur le tableau d'avancement de grade, cet agent peut éventuellement être nommé rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe sur création de ce poste par délibération du conseil municipal.

Un avis de publicité devra, dans ce cas, être transmis au C.D.G.F.P.T. du Lot.

→ **Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.**

**Service administratif : départ à la retraite au 30/06/2016**

Suite au prochain départ à la retraite de l'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe, Mme Marie-José Lapierre, et afin d'anticiper son remplacement M. le Maire propose de réorienter le recrutement pour un poste de rédacteur territorial à mi-temps après la période estivale.

- **5. TRAVAUX**

M. le Maire invite la commission « travaux » à se réunir afin d'engager rapidement les diverses études pour les projets envisagés :

- dissimulation des réseaux de l'avenue Jean Lurçat ;
- église de St-Laurent : un programme complet comprenant la réfection de la toiture, la rénovation de la maçonnerie intérieure, le drainage des eaux s'infiltrant sous le bâtiment, et éventuellement la mise en place d'un système de chauffage est à étudier au plus tôt ;
- réseau d'assainissement de Crayssac : le bureau d'Études Dorval sera sollicité afin d'envisager les travaux d'extension du réseau collectif ;
- travaux d'enfouissement des réseaux, secteur mairie-château : M. Raffy Laurent informe que M. Lacam Gérard est toujours dans l'attente d'une solution à apporter aux inondations récurrentes de sa cour suite aux travaux d'enfouissement réalisés en 2013. Des problèmes d'eau qu'il conviendra de supprimer sont également présents chez d'autres riverains ;
- rond-point de l'Europe : avant de poursuivre l'aménagement, une solution doit être trouvée pour mettre davantage en valeur le coq, soit en diminuant la hauteur de la bordure en schiste, soit en rehaussant la sculpture.

## • 6. LOTISSEMENT LES PRÉS DE LASCOL : POINTS A PRÉCISER AU RÈGLEMENT

- M. le Maire propose d'effectuer une modification du règlement du lotissement afin de mentionner :
- le pourcentage minimum de pente des toitures (66% pour la toiture principale et 33% pour les annexes) ;
  - le délai de construction à imposer ;
  - qu'en cas de nécessité, la revente du terrain soit possible mais sans plus-value et avec priorité donnée à la commune ;
  - le versement obligatoire d'arrhes lors de la réservation écrite d'un lot et la perte de celui-ci en cas de désistement.

→ **Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.**

## • 7. DÉSIGNATION D'UN AVOCAT et autorisation à donner à Monsieur le Maire pour ester en justice suite au souhait de notre conseil municipal de contester le bien-fondé d'un titre de recette émis sur son budget annexe de l'assainissement par la commune de St-Céré

M. le Maire informe que la commune n'a pas honoré un titre de recette émis par la commune de St-Céré concernant le service assainissement. En effet, à ce jour, aucun accord n'a pu être trouvé avec la commune de St-Céré, faute de communication, celle-ci refusant d'établir une nouvelle convention concernant la nouvelle station d'épuration.

M. le Maire propose que Maître Martial Gros Lambert, avocat à Toulouse, conseillé par son collègue Maître Faugère de Cahors, non spécialisé en droit public, défende la commune.

→ **Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.**

## • 8. TRAVAUX DES COMMISSIONS

- Une visite du logement de l'ancien presbytère de Crayssac sera effectuée afin d'estimer l'ampleur des dégradations réalisées par l'ancien locataire.
- CAUVALDOR
  - classement de la voirie : l'entretien des voies est toujours en attente d'un positionnement clair de CAUVALDOR arrêtant le niveau de transfert de cette compétence ;
  - Commission Locale d'Évolution des Charges Transférées (C.L.E.C.T.) : en raison de contraintes professionnelles, M. Daniel Mack souhaite être remplacé. Un nouvel élu devra être désigné.
- commission « Communication » : « l'info des tours 2016 » est à préparer ainsi qu'un récapitulatif de l'ensemble des comptes-rendus de 2015 du conseil municipal. Une réunion est à prévoir.
- commission « Ecole » : la subvention Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) a été accordée pour le remplacement des portables de l'école.

## • 9. QUESTIONS DIVERSES

- Risque inondation :
  - le diagnostic de vulnérabilité a été reçu du SMPVD pour informer les particuliers par voie d'affichage ;
  - le plan communal de Sauvegarde sera mis à jour pour y mentionner les coordonnées des nouveaux élus.
- Mme Roussies Stéphanie signale que des travaux de pose de plaques de placoplatre sont en cours au magasin Leader Price. Il convient de se renseigner auprès du nouveau Directeur, reçu récemment par M. le Maire, sur les travaux qui seront réellement engagés afin de réduire le bruit des climatiseurs.
- Association de la pétanque :
  - M. Tchaghtchougha Willy fait part de la demande de l'association afin que les WC extérieurs de l'abri tennis soient remis en état de fonctionnement.
  - M. le Maire demande que la pose de traverses soit terminée sur le terrain de pétanque et que le stationnement des véhicules ne gêne pas la circulation sur la route de Lapascalie ainsi que sur la voie d'accès à l'atelier municipal.

- Dates à retenir
  - 11/06 : fête du cirque avec les Effilochés
  - 09 et 11/06 : concours de pétanque
  - 13/06 à 18h : conseil d'école
  - 18 et 19/06 : rallye des 3 châteaux
  - 23/06 : Cauvaldor – réunion du Pôle de St Céré à St-Laurent
  - 24/06 : fête de l'école
  - 25 et 26/06 : rando occitane du Lot d'Aynac à St-Laurent
  - 04/07 à 21h : prochain conseil municipal
  - 05/07 : Ciné-ciel 2016 avec « la nuit au musée : le secret des pharaons »  
Une restauration sur place sera organisée par le Comité des Fêtes.
  - 24/07 : vide grenier de l'association de la pétanque
  - 13 et 14/08 : fête de la commune

Fin de séance : 21h.

Vu le Maire,  
Pascal LAGARRIGUE